Depuis 75 ans, une guerre sans fin de l'Etat d'Israël contre le peuple Palestinien

Depuis la décision de partage de la Palestine votée par l'ONU en Octobre 1947, l'Etat israélien mène une guerre continue et sans fin contre les palestiniens, une guerre sans issue et qu'Israël a d'ores et déjà perdue… une guerre à laquelle il doit être mis fin !

Une guerre ponctuée de massacres commis par l'armée israélienne ou par l'intermédiaire de supplétifs libanais ou jordaniens, comme ceux de Deir Yassine ou Tantura en 1948, de septembre noir en 1970, celui du camp de réfugiés de Sabra et Chatilla en 1982 ou celui de Jénine en 2002, de la déportation de 1 million de palestiniens spoliés de tous leurs biens en 1948 et 1967 et de la destruction de quelques 550 villages palestiniens, une guerre qui se poursuit aujourd'hui avec l'occupation et la colonisation en Cisjordanie/Jérusalem Est, avec le siège de 2 millions de personnes enfermées à Gaza qui subissent les bombardements insensés de populations civiles et le tir de snipers sur des manifestants désarmés, le bannissement des réfugiés…

Aujourd'hui, plus de 11 millions de palestiniens sont soumis aux diverses formes que prend cette guerre sous le régime israélien d'occupation, de colonisation et d'apartheid.

Aucun chiffre statistique ne peut traduire le drame vécu par la population palestinienne, quand un père, une mère, un enfant est tué, emprisonné, ou handicapé pour la vie, quand la famille déportée à qui tous les biens ont été confisqués est bannie, interdite de revenir, quand le moindre déplacement est soumis au passage humiliant des check points, quand on est enfermé dans un ghetto comme à Gaza, que l'armée israélienne assiège depuis 15 ans et bombarde tous les deux ou trois ans.

Ce document qui reprend notamment les chiffres officiels du bureau des affaires humanitaires de l'ONU et du gouvernement palestinien sont donnés pour rappeler l'intensité effroyable de cette guerre largement occultée par les responsables politiques et les médias occidentaux.

1.-L' histoire d'une invasion d'une brutalité inouïe et d'un hold-up gigantesque qui se poursuit aujourd'hui

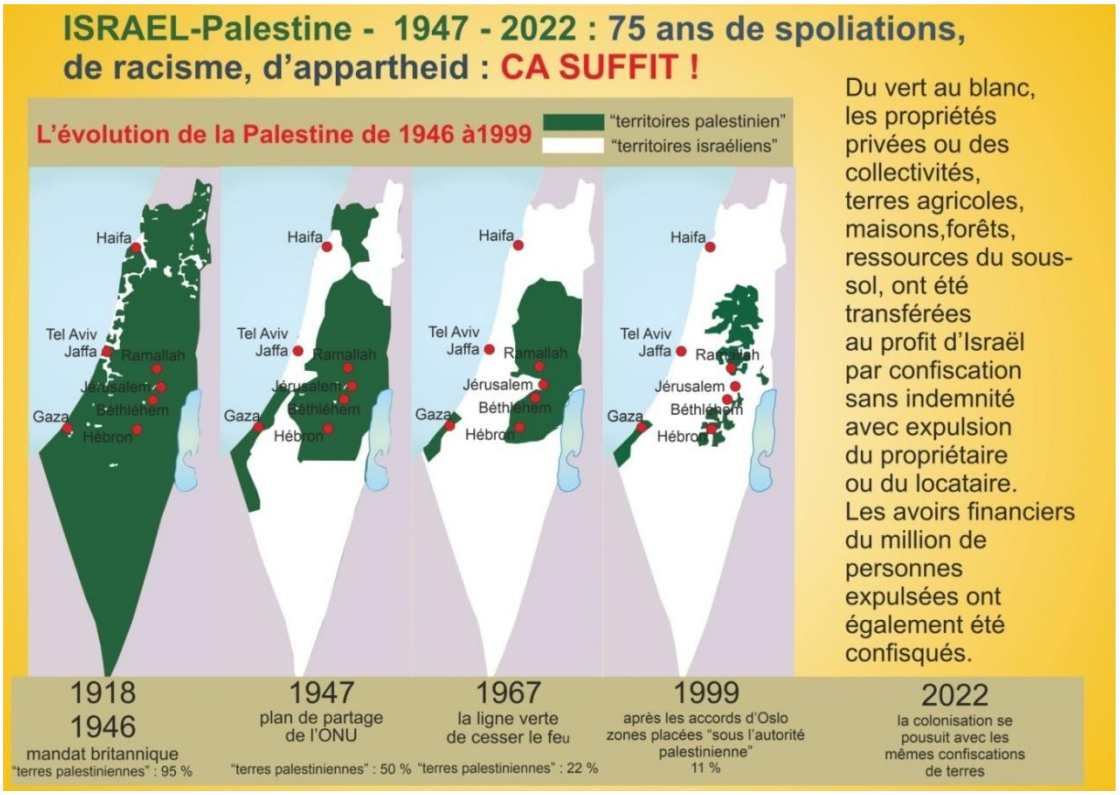

2.- Qui sont les plus de 11 millions de palestiniens concernés directement par la Palestine - historique et soumis au régime israélien d'occupation, de colonisation et d'apartheid :

Population actuelle	Taeritoires palestiniens occupés		Israël	Liban Syrie Jordabe	TOTAL
	Cisjordanie	Gaza			
Palestiniens	3 100 000	2 100 000	2 000 000	4 000 000	**11 200 000**
dont Réfugiés	871 537	1 476 708	(*)	3 355 278	**5 703 523**
Le régime appliqué aux palestiniens de ces terroires	Régime militaire d'occupation Banissement des réfugiés	siège militaire Bombardements Bannissement des réfugiés	Lois de discriminations liées à l'Etat d'Israël condéré comme l'Etat exclusif des juifs	Bannissement des réfugiés Attaques contre les camps réfugiés (septembre noir, Sabra et Chatilla)	

(*) Un grand nombre de Palestiniens citoyens d'Israël sont des palestiniens expulsés de leurs terre et de leur logement en 1948, avec impossibilité de recouvrir leurs biens et de rentrer sur lieu de naissance,

Sources : UNWRA - Bureau des statistiques-Gouvernement Palestinien - Agence Anadolu

3.- Les chiffres de l'occupation - OCHA

OCHA ONU - Bureau des affaires humanitaires — Protection des populations civiles Territoires Palestiniens Occupés

Victimes humaines de l'occupation Cisjordanie/Gaza/Jérusalem Est - 2008/2022

Nombre de tués Palestiniens		
Lieu	nombre	Total
Cisjordanie	767	**6 128**
Gaza	5 330	
Israël	31	

Nombre de tués Israéliens		
Lieu	nombre	Total
Cisjordanie	112	**276**
Gaza	52	
Israël	112	

Palestiniens/ Israéliens
22

Nombre de blessés Palestiniens		
Lieu	nombre	Total
Cisjordanie	79 460	**142 026**
Gaza	62 477	
Israël	89	

Nombre deblessés Israéliens		
Lieu	nombre	Total
Cisjordanie	2 028	**5 960**
Gaza	102	
Israël	3 830	

Palestiniens/ Israéliens
24

Démolitions et déplacements forcés de populations en Cis Jordanie/Jérusalem Est de 2008 à 2022

Démolitions de structures	Personnes déplacées	Personnes affectées	Structures détruites financées par des donateurs
9 053	**13 000**	**161 465**	**1 588**

Statistiques annuelles des démolitions

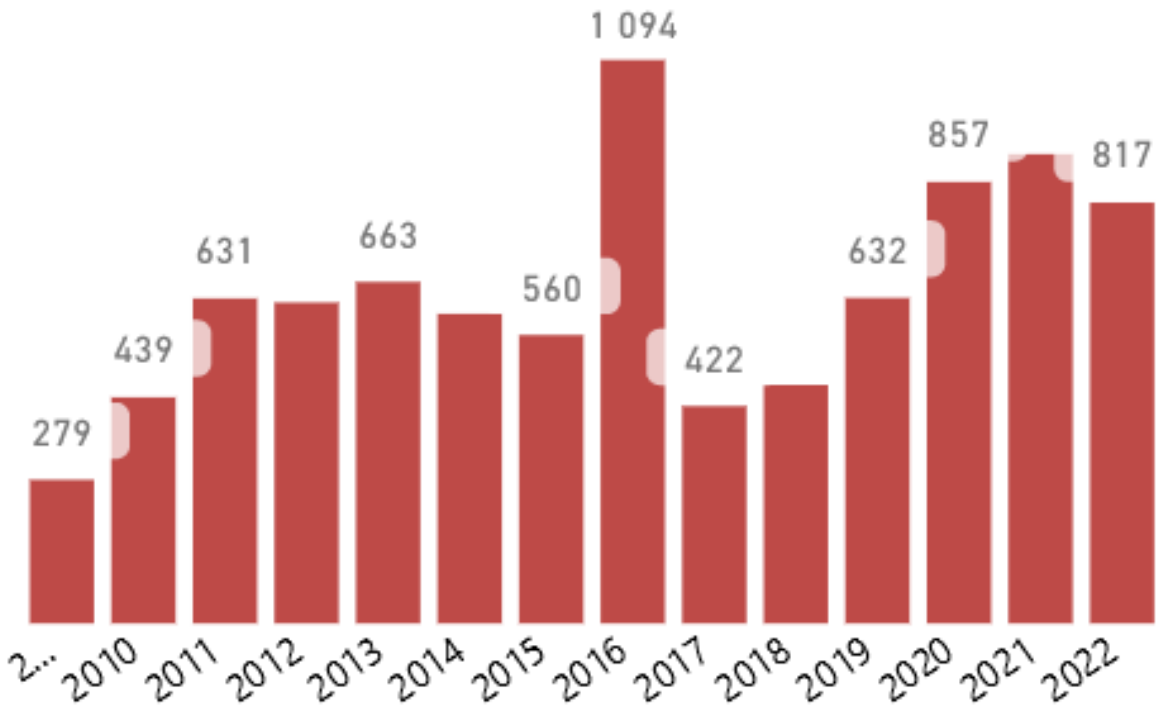

A ces déplacements forcés de population, il faut ajouter la situation de Jérusalem Est sous le régime d'occupation/annexion par israël :

- 14 000 palestiniens habitant Jérusalem Est à qui depuis 1967 , Israël a retiré la carte de résident se voient interdit d'y retourner
- Le mur de séparation (mur d'apartheid) qui déchire la ville de Jérusalem Est en serpentant dans la zone urbanisée exclut de l'accès direct à la partie Est de Jérusalem à environ 150 000 habitants des trois quartiers : Al Ram, Aboudis et Elzariya

Efin il faut également mentionner les dizaines de milliers de logement détruits par les bombardements israéliens de puis 2006, qui font à chaque offensive des dizaines de milliers de sans abris…

4.- Les prisonniers politiques Palestiniens - Plateforme ONG pour la Palestine

Depuis 1967, plus de 850 000 Palestinien(ne)s ont été arrêtés et plus ou moins longtemps emprisonnés par les forces israéliennes dans des conditions d'arrestation et de détention qui violent le droit international et le droit humanitaire, notamment les Conventions de Genève. Au 8 février 2022, on dénombre 4 500 prisonniers politiques palestiniens, dont 500 placés en détention administrative, 180 mineurs et 34 femmes.

L'avocat Franco Palestinien Salah Hamouri est l'un des prisonniers politiques incarcéré en détention administrative durant de long mois a été déporté en France, avec l'accord du gouvernement français…

Nous demandons son droit à revenir à Jétrusalem, comme la libération de tous les autres prisonniers politiques palestiniens

Cette guerre sans fin et sans issue doit cesser… d'autant plus rapidement qu'il est clair que le cauchemar d'un « Eretz israël » sans les palestiniens est devenu depuis longtemps une chimère… Le régime israélien d'occupation, de colonisation et d'apartheid n'a aucun avenir. La question qui est posée aujourd'hui est de mettre fin à cette guerre déjà perdue par ceux qui l'ont déclenchée.

- L'Etat d'Israël doit reconnaître l'Etat palestinien tel qu'il a été proclamé en 1988 et tel qu'il a été admis au sein de l'ONU en 2012.
- Il doit signer un traité de paix avec cet Etat dans le cadre du droit international :
  - Avec évacuation des territoires occupés y compris Jérusalem Est
  - La levée du siège de Gaza,
  - La fin du bannissement des réfugiés de 48 et 67 avec indemnisation des préjudices subis par les déportés
  - La restitution des biens des biens confisqués et ou détruits par la colonisation et la réparation des préjudices subis les populations concernées
  - La fin de l'apartheid

Alors, la fin de la guerre instaurera la paix nécessaire au rétablissement sur l'ensemble de la Palestine historique de l'égalité des droits, de la liberté de circulation, de la justice et de la sécurité des populations.

Mais tant que se poursuivra cette guerre d'Israël contre le peuple palestinien, il n'y aura pas de paix possible.

La France peut et doit contribuer à faire cesser cet état de guerre :

- En mettant en œuvre des sanctions contre Israël en particulier en déclenchant la procédure de suspension de l'accord d'association UE Israël en raison du non respect par Israël de la Convention Européenne des Droits de l'Homme
- En reconnaissant l'Etat de Palestine tel qu'il a été proclamé en 1988 et admis au sein de l'ONU en 2012, marquant ainsi le refus de la France de toute annexion de territoires actuellement sous occupation israélienne

Il est de notre devoir de citoyens français et européens de faire pression sur nos gouvernement avec nos élus nationaux et européens pour qu'ils mettent en œuvre les mesures qui s'imposent pour faire cesser cette guerre ignoble de l'Etat d'Israël contre le peuple Palestinien